



Paris, le 10 Juin 2021

## La Banque de France et le Conseil de Stabilité Financière appellent à répondre à la consultation publique pour améliorer les paiements transfrontières

**Dans le cadre d'un mandat fixé par le G20 et sous l'égide du Conseil de Stabilité Financière - CSF -, un groupe de haut niveau co-présidé par le Gouverneur de la Banque de France propose des objectifs quantitatifs d'amélioration de l'efficacité des paiements transfrontières en termes de coûts, de délai, de transparence et d'accès ; ces objectifs, qui nécessitent une implication des secteurs privés et publics, devront être atteints d'ici 2027.**

- Dans un contexte d'essor du commerce international, de l'innovation et des migrations, les paiements transfrontières ont connu ces dernières années un développement significatif mais restent freinés par des coûts élevés, des délais de traitement importants, un manque de transparence sur les frais et le taux de change, ou encore un accès limité, en particulier pour les populations peu ou non bancarisées.
- Le G20 a fait de l'amélioration des paiements transfrontières une priorité et a approuvé en 2020 une [feuille de route](#) afin de relever les défis des paiements transfrontières.
- La Banque de France est pleinement mobilisée pour la mise œuvre de cette feuille de route, et co-préside, en la personne du Gouverneur François Villeroy de Galhau, les travaux qui visent à « développer une vision et des objectifs communs aux secteurs public et privé en matière de paiements transfrontières ».
- Une [première version de cibles](#) quantitatives à atteindre au niveau mondial pour réduire les coûts ainsi que les délais et accroître la transparence et l'accès a été publiée sur le site du CSF dans un rapport<sup>1</sup> soumis à consultation publique jusqu'au 16 juillet 2021. Les recommandations finales tiendront compte des commentaires reçus lors de la consultation publique et seront présentées pour approbation au sommet du G20 en octobre 2021, puis publiées.
- Pour François Villeroy de Galhau, « *ces cibles représentent une étape fondamentale de la feuille de route non seulement car elles en définissent le haut niveau d'ambition mais aussi car elles créent un mécanisme d'engagement et de responsabilisation de chaque acteur, indispensable pour sa mise en œuvre* ».

---

<sup>1</sup> "Targets for Addressing the Four Challenges of Cross-Border Payments", FSB, 31 May 2021.

**Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00